

Le service accueil extrascolaire et plaines de vacances est partenaire de 11 communes en Brabant wallon. Il dessert 26 lieux d'accueil situés principalement dans les écoles. Animé par un projet éducatif centré sur l'enfant, il vise aussi la conciliation de la vie familiale et professionnelle des parents.

Il propose, selon la convention conclue avec les communes, un accueil avant et après l'école, le mercredi après-midi et, des plaines durant les vacances scolaires.

Sur base d'une attestation de l'employeur, il peut encadrer les enfants entre 6h et 20h (11 heures d'accueil continues maximum pour l'enfant).

Ce document constitue la version synthétique du projet éducatif. Pour obtenir plus de précisions ou pour toute question, n'hésitez pas à contacter le coordinateur extrascolaire du lieu où est accueilli votre enfant.

Le travail pédagogique réalisé par les équipes sur le terrain est soutenu par l'activité d'une équipe administrative.

Le service est financé par la participation des communes partenaires, des parents et principalement par un subside de l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

L'équipe administrative et comptable a en charge l'encodage des prestations d'accueil des enfants et des données administratives des familles, de même que la gestion de la facturation, des attestations fiscales et des justificatifs de subsides.



[www.isbw.be](http://www.isbw.be)

# Projet éducatif

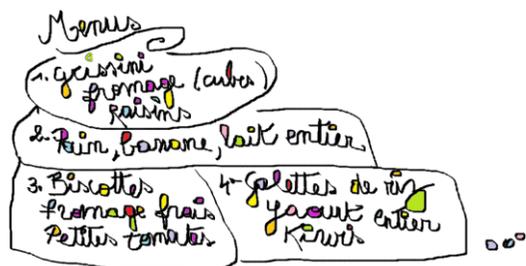
du SERVICE

## ACCUEIL EXTRASCOLAIRE et PLAINES de VACANCES



**Le service accueil extrascolaire et plaines de vacances porte une attention particulière aux conditions de vie saines de l'enfant**, par exemple :

- Des goûters équilibrés pour tous
- Du mobilier adapté à l'âge de l'enfant
- La présentation du lieu d'accueil avec les comportements permis et interdits pour assurer la sécurité physique de chacun
- De nombreuses activités à l'extérieur



**Chaque enfant est unique.** Aussi, les animateurs veillent à individualiser le plus possible l'accueil :

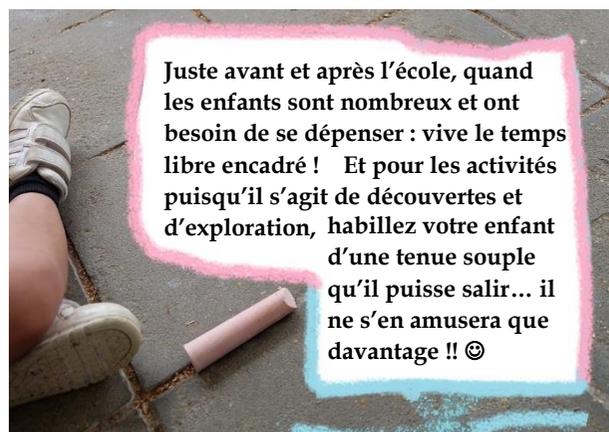
- Mise en place de repères dans le déroulement de la journée et de rituels
- Personnalisation du porte-manteau ou du casier
- Intérêt montré pour chaque enfant
- Attention à l'expression des émotions et des ressentis de l'enfant



**Nous accueillons tous les enfants** ; si le vôtre a des besoins spécifiques ou un handicap, n'hésitez pas à nous en parler. Nous collaborons, le cas échéant, avec un service d'**inclusion** tel que l'asbl Caravelles. Nous sommes aussi attentifs à assurer la **stabilité** des animateurs sur les lieux pour favoriser la construction du lien avec l'enfant et les familles.

**Des activités nombreuses et variées** sont proposées aux enfants sous la forme d'**ateliers** : culinaires, sportifs, artistiques, culturels, jeux de société, lecture, chansons et comptines,...pour rencontrer les goûts et les intérêts de chacun.

**Les maîtres-mots sont : plaisir, découverte et créativité.**



**Ces animations sont organisées en alternance avec les temps libres encadrés** durant lesquels soit les enfants imaginent leurs

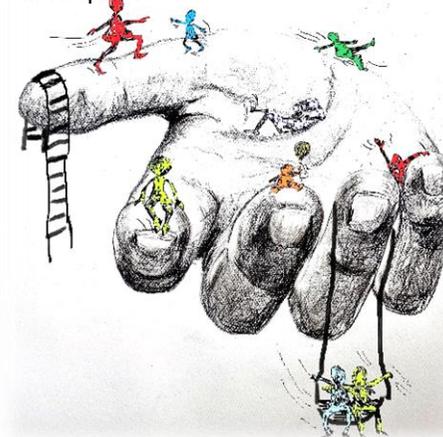
propres jeux sous le regard bienveillant des animateurs, soit ceux-ci mettent à leur disposition du matériel et initient, voir participent au jeu.

**Pas d'épanouissement possible sans le respect du rythme de l'enfant.** Sommeil, appétit, propreté, apprentissages divers,...nous mettons tout en œuvre pour respecter les besoins de l'enfant. L'écoute, le dialogue, l'observation constituent des outils de base pour approcher au mieux ceux-ci.



**L'autonomie**, ça s'exerce tôt et surtout ça ne se limite pas à faire ses lacets tout seul ©... L'autonomie, c'est apprendre à l'enfant à se connaître et à oser se faire confiance. C'est reconnaître de la valeur à sa parole, lui permettre de se tromper, de critiquer,...dans un cadre cohérent et expliqué.

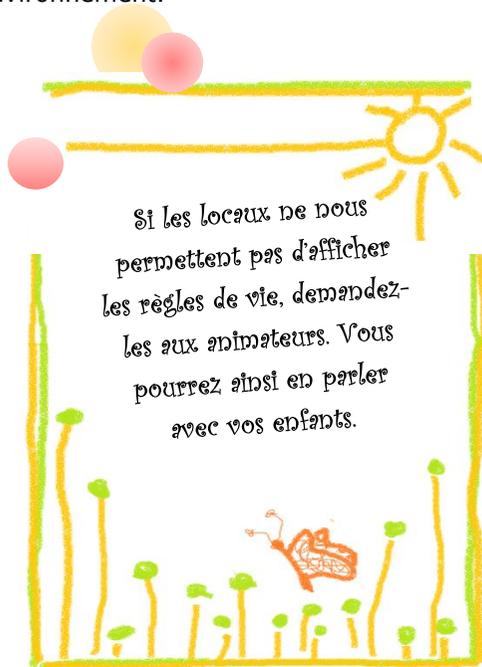
A l'ISBW, en fonction de l'âge de l'enfant, il participe aux décisions qui le concernent : comment aménager le local ? quel planning d'activités ? peut-il tenter telle activité plus difficile, prendre tel risque ?



**Apprendre à vivre ensemble**, à agir de manière citoyenne, cela se décline de plusieurs manières :

- **Des règles de vie claires, construites avec les enfants**, expliquées à chacun et adaptées en fonction de l'âge
- La tenue de conseils durant lesquels les enfants peuvent faire entendre leurs avis et points de vue
- Une cohérence entre les animateurs concernant l'application des règles
- Une attention particulière à la gestion des conflits entre enfants pour les initier à des manières de se confronter non-violentes
- La pratique de jeux de société et de jeux de coopération

Les règles de vie mettent au centre le respect de soi et des autres, du matériel et de l'environnement.



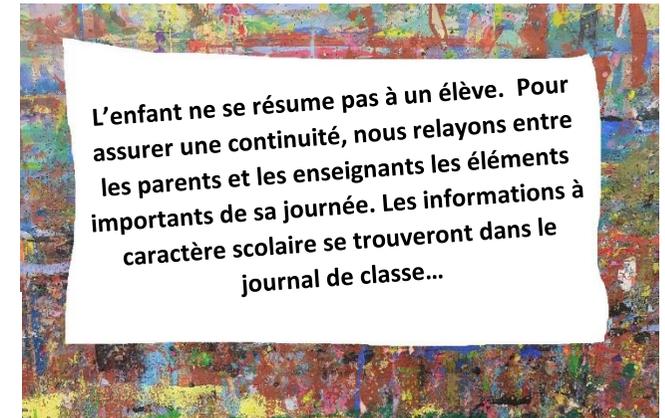
Les principaux éducateurs de l'enfant sont les parents. Nous sommes un de leurs partenaires dans cette mission extraordinaire mais pas simple.

Pour **communiquer avec les parents et établir avec eux un lien de confiance**, nous avons différentes approches possibles : une attention particulière aux moments d'arrivée et de départ, des panneaux d'information et de présentation de l'équipe et des activités, ...mais aussi des temps de rencontres plus formels comme les réunions de rentrée scolaire auxquelles certaines écoles nous associent ou plus festifs comme des goûters, drinks ou petits déjeuners.



Toujours en mettant l'enfant au centre des préoccupations, **le service s'inscrit dans un réseau local.**

Il travaille en collaboration avec la direction de l'école, l'équipe éducative et d'entretien, le centre PMS, ...mais aussi le coordinateur accueil temps libre, les bibliothèques, les ludothèques et autres services communaux.



Comment partir découvrir et affronter le monde si on n'a pas d'**estime de soi** ? Pour **la soutenir chez les enfants**, les animateurs marquent régulièrement un temps d'arrêt positif sur **chacun** en valorisant ses compétences, ses efforts et ses progrès. Ils mettent en évidence la richesse de la diversité dans le groupe et bannissent les punitions humiliantes au profit de sanctions constructives.



Les **animateurs** bénéficient de réunions d'équipe, de **formations**, de l'accompagnement et de l'encadrement d'un coordinateur.